

## La parité à la SCF

L'égalité entre les femmes et les hommes est une question récurrente dans nos sociétés développées. Elle est une priorité de l'UNESCO pour atteindre ses objectifs de développement durable à travers le monde. Sous l'impulsion des différents acteurs et actrices (associations, etc.), de nouvelles lois en faveur de l'égalité ont été promulguées. Dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), de plus en plus d'établissements créent de nouvelles structures, services ou missions égalitaires, pour la mise en place de plans d'action afin de se doter d'une réelle politique égalitaire.

À la Société Chimique de France, qu'en est-il ? En tant que société savante, elle a un rôle essentiel à jouer. Le Conseil d'administration s'est saisi de cette question et lors du dernier séminaire, qui s'est tenu en décembre dernier, un atelier consacré à la question de la parité a été proposé à l'ensemble des participants qui ont travaillé en trois groupes. L'objectif de cet atelier était de faire un premier bilan et d'analyser la situation pour ensuite proposer des actions.

Un premier constat peut être fait. **À l'automne 2019, les femmes représentaient 35 % du total des sociétaires.** Ce chiffre est en deçà de ceux que l'on trouve dans les écoles de la Fédération Gay Lussac où les élèves femmes représentent 42 % de la population totale. Dans les universités, les étudiantes constituaient 55 % de l'effectif global en 2018, mais seulement 39 % pour les disciplines scientifiques. Mais où se place la chimie ? S'il est aisé d'obtenir des chiffres pour les écoles, les parcours universitaires, de licence en particulier, sont de manière générale plus complexes à analyser dans la mesure où nombreux sont les parcours pluridisciplinaires. Néanmoins, il pourrait être intéressant de faire cette analyse.

Au CNRS (données 2017), les femmes représentent 43 % de la population, mais les chiffres diffèrent selon que l'on considère le corps de techniciens, ingénieurs ou chercheurs [1]. Une analyse comparable peut se faire pour les personnels des universités. Ainsi dans le corps des enseignants-chercheurs relevant du groupe 7, disciplines de la chimie (sections 31 à 33), les femmes représentent 38 % de l'effectif total [2].

Un autre point qui nous interroge concerne l'attribution des prix décernés par la SCF pour lesquels on constate une nette surreprésentation des hommes. En 2018 et 2019, les Grands Prix et Prix binationaux ont été décernés à des hommes. En dix ans, huit femmes ont été lauréates sur une quarantaine de prix décernés [3]. Le jury d'experts indépendants s'est dit sensibilisé à la question de la parité mais s'est ému de ne recevoir que des listes quasiment masculines de lauréats potentiels. Mais où sont les femmes chimistes ?

Ce constat n'est pas nouveau et, au printemps 2019, il a été décidé de demander aux entités opérationnelles (sections régionales, divisions scientifiques) de porter une attention particulière aux candidatures féminines.

Les subventions de la SCF aux congrès et colloques sont maintenant dépendantes de la constitution de comités d'organisation prenant en compte la dimension de la parité.

Ces premières mesures, qui visent à montrer que la SCF est une société savante qui s'adresse à l'ensemble de la communauté des chimistes, femmes et hommes, représentent un premier pas et ne sont certainement pas suffisantes.

Au regard de ces analyses, il apparaît que **la SCF devrait se doter d'un plan d'action égalité entre les femmes et les hommes**, à l'instar de ce qui se fait dans les établissements de l'ESR, au sein des organismes (Mission pour la place des femmes au CNRS [4]) ou des universités (Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité et Diversité, CPED [5]).

**Plusieurs pistes d'action sont envisagées** : travailler avec les acteurs et actrices de la question de l'égalité tels que l'association Femmes & Sciences, inciter les candidatures pour les prix l'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science*, organiser des événements mettant en réseau les femmes chimistes tels que les « Global Women's Breakfast » de l'IUPAC [6], qui ont eu lieu le 12 février dernier dans plus de 200 villes et 44 pays avec plus de 5 000 participantes, et d'autres actions que nous devons imaginer, comme par exemple encourager l'alternance à la présidence des sections et des divisions.

À l'issue du séminaire, il a été décidé de constituer un groupe thématique, « **Femmes en chimie** »\*, en charge de la question de la parité à la SCF.

**Narcis Avarvari, Françoise Conan, Dominique Luneau et Geneviève Pourroy**  
Groupe de travail « Parité »\*

\*Contacts : atelier-parite@societechimiquedefrance.fr ; atelier-gt-fem-chim@societechimiquedefrance.fr

[1] *Rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes*, CNRS, 2017.

[2] *Vers l'égalité femmes-hommes ?*, *Rapport de l'Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, Chiffres clés*, 2019.

[3] Données de la SCF.

[4] [www.cnrs.fr/mpdf](http://www.cnrs.fr/mpdf)

[5] [www.cped-egalite.fr](http://www.cped-egalite.fr)

[6] <https://iupac.org/global-womens-breakfast>